BAFA

Devenir ANIMATEUR - Devenir DIRECTEUR

BAFD

BAFA DEVENIR ANIMATEUR

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Le BAFA est un diplôme non professionnel qui a pour finalité de développer, dans le cadre d'un engagement social et citoyen, une mission éducative temporaire en accueils collectifs de mineurs.

Vous devez impérativement avoir 16 ans révolus au premier jour de la formation générale.

Les objectifs du bafa

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs;
- Participer à l'accueil et au développement des relations entre les différents acteurs;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets;
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif;
- Construire une relation de qualité avec l'équipe pédagogique et les mineurs, et veiller à prévenir toute forme de discrimination.

Le stage pratique

Le candidat ne pas effectuer de stage pratique s'il n'a pas obtenu une mention satisfaisante au terme de la formation générale. Le stage pratique doit absolu- ment avoir lieu sur un accueil déclaré auprès des services de Jeunesse et sports.

Attention : un stagiaire sous le coup d'une incapacité pénale pour les délits inscrits à l'article L.133-6 du CASF ou d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L.227-10 du même code, ne peut pas effectuer son stage pratique.

La session d'approfondissement

Contenu et méthodes

- Établir le bilan de l'ensemble de son cursus;
- Compléter sa formation : alternance d'apports théoriques et pratiques;
- Réaliser des projets d'activités en équipe;
- Découvrir et/ou approfondir une thématique au choix.

Durée de la formation

La formation peut se dérouler en continu ou en discontinu, en deux parties au plus, sur une période n'excédant pas un mois.

Condition d'admission

Avoir effectué son stage pratique en intégralité.

LES THÉMATIQUES DES APPROFONDISSEMENTS

Elles sont établies en fonction des activités et orientations pédagogiques des Aroéven.
Une importance particulière est portée à la vie du groupe, au travail en équipe, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets d'animation.

Connaissance des publics

Considérer la diversité des publics comme une ressource éducative. Permettre aux mineurs accueillis d'être acteurs de leur temps de loisirs. Identifier les spécificités des publics afin d'adopter une posture adaptée.

Activités d'expression

Conduire des activités éducatives favorisant la créativité artistique des enfants et des adolescents.

Jeux et activités physiques

Proposer des activités ludiques et récréatives adaptées à tous les âges et respectueuses de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent.

Découverte de l'environnement

Appréhender les enjeux éducatifs liés à la préservation de l'environnement. Être capable de réaliser des projets d'animation prenant en compte les ressources du milieu naturel dans lequel est implanté l'accueil collectif de mineur.

Assistant sanitaire

Sensibiliser à la prévention des risques et au suivi sanitaire des mineurs accueillis.

Sciences et technologies

Développer une approche expérimentale adaptée à chaque tranche d'âge et prenant en compte les ressources du lieu d'accueil.

Les différents types d'accueil

Se familiariser aux particularités des accueils péri et extra scolaires pour favoriser l'élaboration de projets d'animation adaptés à l'environnement d'accueil et au public.

La session de qualification «surveillance des baignades» - valable cinq ans.

Préparer et surveiller les baignades en accueil collectif de mineurs.

Conditions d'admission

- Avoir effectué son stage pratique en intégralité;
- Être titulaire du PSC1 – certificat prévention et secours civiques de niveau1;
- Fournir une attestation de la capacité à effectuer un 100 mètres nage libre, départ plongé.

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.aroeven.fr

BAFD DEVENIR DIRECTEUR

Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

Le BAFD est un diplôme non professionnel qui a pour finalité de développer, dans le cadre d'un engagement social et citoyen, une mission éducative temporaire en accueils collectifs de mineurs.

Vous devez impérativement avoir 18 ans révolus au premier jour de la formation générale et être titulaire soit du BAFA soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation, figurant dans l'arrêté du 9 février 2007.

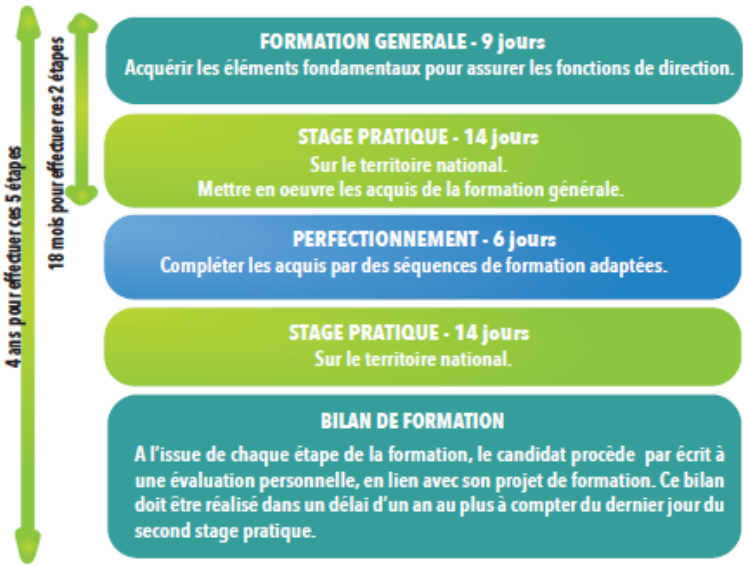

Les objectifs du bafd

- Conduire avec son équipe d'animation un projet pédagogique en référence au projet éducatif ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Assurer la gestion de l'accueil et diriger les personnels ;
- Développer les partenariats et la communication ;
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République

Formations sur mesure

Passer le BAFA au lycée, une dimension éducative supplémentaire :

- Favoriser l'engagement, la mobilité et l'autonomie des élèves ;
- Lutter contre le décrochage : motiver les élèves en difficulté et valoriser l'estime de soi ;
- Générer une dynamique favorisant le vivre ensemble dans le lycée.

Des programmes construits sur demande pour les collectivités :

- Apporter des qualifications aux animateurs de vos accueils de loisirs et de vos séjours de vacances ;
- Dynamiser les politiques enfance et jeunesse en cours par un projet transversal ;
- Proposer à vos agents une évolution des compétences par la formation continue.

BAFA DEVENIR ANIMATEUR
BAFD DEVENIR DIRECTEUR

TOUT SAVOIR POUR S'INSCRIRE

Conditions Générales d'inscription au bafa et au bafd

Pour le BAFA, le candidat doit être âgé de 16 ans le premier jour du stage. Au préalable, il doit s'inscrire sur le site **http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**.

Pour le BAFD, le candidat doit être âgé de 18 ans le premier jour du stage et être titulaire soit du BAFA soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permet- tant d'exercer les fonctions d'animation, figurant dans l'arrêté du 9 février 2007. Dans ce cas, le candidat doit justifier, dans les deux ans précédant l'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueils collectifs de mineurs.

Le candidat doit au préalable s'inscrire sur le site **http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Jeunes.gouv.fr

N'hésitez pas à contacter l'Aroéven de votre région, elle peut vous aider à constituer votre dossier.

Annulation du fait du candidat

Toute annulation devra parvenir à l'Aroéven par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception faisant foi pour le calcul des frais d'annulation.

L'interruption d'un stage par le candidat ou son départ prématuré quel qu'en soit le motif ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou avoir. Si l'absence est liée à une raison médicale, le stagiaire pourra reporter, sous certaines conditions, sa formation sur une autre session. Pour ce faire, un certificat médical doit être fourni.

Sauf mention contraire, les stages se déroulent en continu de date à date, samedi, dimanche et jours fériés compris. Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée, sauf pour raisons médicales ou examen scolaire/universitaire.

Toute absence non autorisée entraine la non-validation du stage.

Les conditions générales d'inscription sont consultables sur notre site internet :
www.aroeven.fr.

Se former avec l'Aroéven, c'est :

- Créer, échanger et partager des outils pédagogiques ;
- Repérer, choisir, utiliser des ressources en vue de mener à bien des projets d'animation ;
- Se saisir de la posture d'animateur ou de directeur dans la vie du groupe et de celle de l'équipe ;
- Adopter des attitudes éducatives adaptées aux différents publics accueillis ;
- Favoriser son autonomie et être acteur de sa formation.

Nos engagements qualité

- Une habilitation nationale délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis plus de 40 ans ;
- Une équipe de formateurs qualifiés et disponibles ;
- Un accompagnement personnalisé des candidats ;
- Des méthodes d'apprentissage actives et ludiques ;
- Organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, les Aroéven peuvent proposer des stages pratiques.

Partenaire éducatif

La Fédération des Aroéven, reconnue d'utilité publique, accompagne les jeunes dans leur devenir scolaire, professionnel et citoyen.

- Association éducative complémentaire de l'école publique ;
- Mouvement d'éducation populaire ;
- Mouvement de recherche et d'action pédagogiques.

Les Aroéven sont présentes dans chaque académie et région.
Pour plus d'informations, consultez : **www.aroeven.fr**.

Aroéven Dijon-Bourgogne

1 Avenue du Lac - 21000 Dijon

☎ : 03 80 67 33 43

aroeven.dijon@aroeven.fr

https://www.aroeven-bourgogne.fr/